

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de
Besançon

Publié le : 20/06/2023

VOI.23.00.A01342

OBJET : Arrêté temporaire de circulation
RUE DE VELOTTE

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1
Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription
Vu l'arrêté municipal DAG.20.00.A113 du 21 septembre 2020 qui donne délégation à M. Cédric VOIRIN
Vu la demande de Madame KOPP Michèle
Considérant qu'un déménagement rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, le 26/07/2023
RUE DE VELOTTE

ARRÊTE

Article 1 : Le 26/07/2023, un fort empiètement est instauré, RUE DE VELOTTE, au droit du n°83.

Article 2 : Le 26/07/2023, la circulation est alternée par B15+C18, sur une longueur maximum de 30 mètres, RUE DE VELOTTE, au droit du n°83. les véhicules montants ont la priorité de passage.

Article 3 : Le 26/07/2023, Les piétons seront dirigés sur le trottoir d'en face par la mise en place d'une signalisation réglementaire au niveau des passages protégés existants de part et d'autre de l'intervention, RUE DE VELOTTE.

Article 4 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur.

Article 5 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.



Article 6 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 20 JUIN 2023

Pour la Maire,
Par délégation,

Cécile VOIRIN
Le Chef du Service Exploitation du Domaine Public

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long tail stroke extending downwards and to the right.